



Réunion extraordinaire du Conseil municipal de la Ville de Bouctouche

PROCÈS-VERBAL

le jeudi 24 novembre 2022

18 h 00

Salle du conseil

Présence :
Aldéo Saulnier, maire
Achille Bastarache, maire suppléant
Mariette Cormier, conseillère
Jean-Noël LeBlanc, conseiller
Serge Arsenault, directeur général et greffier

1. Ouverture officielle de la séance

Le maire, Aldéo Saulnier, ouvre officiellement la séance à 18h00.

2. Adoption de l'ordre du jour

22-183 : MARIETTE CORMIER / JEAN-NOËL LEBLANC

que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

3. Divulcation de conflit d'intérêts

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

4. Résolutions - Fonds de réserve

22-184 : ACHILLE BASTARACHE / MARIETTE CORMIER

que l'on autorise un transfert d'une somme de 50 000 \$ du Fonds de réserve capital Eau et Égouts au Fonds capital Eau & Égouts.

ADOPTÉE

22-185 : MARIETTE CORMIER / ACHILLE BASTARACHE

que l'on autorise un transfert d'une somme de 100 000 \$ du Fonds de réserve capital général au Fonds capital général.

ADOPTÉE

22-186 : ACHILLE BASTARACHE / JEAN-NOËL LEBLANC

que l'on autorise un transfert d'une somme de 100 000 \$ du Fonds de réserve fonctionnement général au Fonds de fonctionnement général.

ADOPTÉE

5. Levée de la réunion

22-187 : MARIETTE CORMIER

pour la levée de la réunion à 18h04.

ADOPTÉE